



INFORMATIONS MAIRIE

LÉGALISATION DE SIGNATURE, BON À SAVOIR !

La **légalisation de signature** sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur un acte sous seing privé. Pour permettre cette légalisation, la procuration doit être signée devant l'officier d'état civil pour être validée.

Aussi, il vous est demandé de ne pas la signer avant de venir en Mairie.

ARCHITECTE CONSEIL, PERMANENCE

M. PERRON, architecte conseil, sera présent le matin du **mercredi 7 février** à la Mairie. Merci de prendre rendez-vous au **04.79.63.64.00**

A VOS PHOTOS !

La Commune souhaite organiser **une exposition à l'occasion de la prochaine édition des Journées Européennes du Patrimoine 2024.**

Vous êtes intéressé(e) par l'histoire de votre Commune et souhaitez apporter votre témoignage ? **Vous avez des documents, photos (en particulier des écoles), objets anciens** qui pourraient être mis en valeur ce jour là ?

Contactez la Mairie au **04.79.63.64.00** ou par mail à **mdrumettaz.accueil@orange.fr**



Image d'archive, actuelle Mairie, anciennement école.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

A VOUS LA PAROLE !

Depuis le début du mandat, il vous est proposé des actions ou astuces liées au développement durable. Il est projeté, dans le **Drum'Info de juillet 2024**, de vous **donner la parole pour mettre en avant vos réalisations éco-citoyennes, petites ou grandes, et bénéficier de vos retours d'expérience.**

Vous souhaitez nous faire part de votre témoignage ? Contact par mail via l'adresse mail suivante :

mdrumettaz.dd@orange.fr pour transmettre vos réalisations. Comment faire ? Rédigez une description de l'action mise en place, accompagnée de photos si vous le souhaitez. Si de plus amples informations sont nécessaires, vous serez recontacté.

Tous les retours d'expériences sont recevables, qu'ils soient négatifs ou positifs !

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du 19 février au 1 mars, la Mairie sera ouverte le matin, de lundi au jeudi, de 8h00 à 12h00.

UNE APPLICATION À VOTRE SERVICE !

Savez-vous que la Mairie met gratuitement à votre disposition l'application ILLIWAP ? Rejoignez les 917 concitoyens déjà abonnés !

Totalement gratuite, ILLIWAP permet d'être informé en temps réel de l'actualité de la Commune. Grâce à sa fonctionnalité « signalement », chaque habitant peut faire part de tout dysfonctionnement ou problème rencontré sur le territoire. Ainsi, chacun peut permettre, par sa contribution, la communication en temps réel d'un incident auprès des services municipaux qui veillent au maintien constant du cadre de vie.

Rendez-vous sur Google Play ou App Store pour télécharger et installer l'application !



ANIMATIONS



Les rendez-vous de la bibliothèque !

La bibliothèque est située 100, chemin du Fiolage, est ouverte au public les lundis de 16h00 à 19h00, les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00. Tel : 04.79.63.69.04

LIBRE-TOI !

A vos agendas ! **Vendredi 2 février, la bibliothèque L'Oiseau Lire vous donne rendez-vous à 19h30 pour le spectacle « Livre-toi », théâtre d'improvisation par la compagnie Les Garde-Fous.**

Le principe ? Les spectateurs choisissent chacun un livre sur les rayonnages. Les comédiens improviseront à leur guise (sur le titre, le contenu, la couverture, des mots tirés au hasard dans le livre...)

INFOS :

- Public : ado et adulte
- Durée : environ 1 heure
- Tarif libre : chacun donne ce qu'il veut pour remercier les comédiens.

JEUX DE SOCIÉTÉ

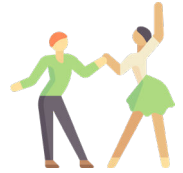
Mercredi 28 février, l'équipe de la bibliothèque vous invite pour une journée jeux de société ! De nouveaux jeux sont à découvrir pour tous les âges. Ils seront en accès libre pour venir jouer pendant les horaires d'ouverture avec les explications des animatrices de la bibliothèque, si nécessaire.

INFOS :

- Public : tout public
- Horaires : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Tarif : entrée libre

THÉ DANSANT DU « COMITÉ DES FÊTES »

Le « Comité des fêtes » organise le **dimanche 4 février de 14h00 à 19h00 un thé dansant à la salle polyvalente**, animé par Lionel BELLUARD. Réservations possibles au **06.09.59.43.76**



LE CARNAVAL ARRIVE !

A vos agendas ! Le « **Sou des écoles de Drumettaz-Clarafond** » et « **Partage du temps libre** » vous donnent rendez-vous pour le **carnaval !** Sortez vos plus beaux déguisements et rendez-vous **dimanche 11 février à 15h30 devant la Mairie pour un défilé jusqu'à la salle polyvalente** avec Monsieur Carnazigoto ! Au programme ? Animations et goûter/buvette. Pour de plus amples renseignements, contactez l'association par mail : **sde.drumettaz@gmail.com** ou via leur page Facebook.



TOURNOI DE BELOTE

L'association « **Les Piapeu** » organise son traditionnel tournoi de belote (système Aurard) le **samedi 24 février 2024 à 20h00 à la salle polyvalente :**

- chaque participant repartira avec un lot
- 20 euros la doublette. Inscriptions à partir de 19h00
- buvette – Diots aux sarments

L'association vous attend nombreux !



STAGE D'ÉQUITATION

Le centre équestre « **L'étalon** » propose des stages pendant les vacances de février. Renseignements et inscriptions par mail à **letalon@orange.fr**, par téléphone au **04.79.63.65.76** ou sur place au **127 route de la Charitine.**



SORTIES FAMILLES



« **Planet'jeunes** » propose aux familles des sorties ou des actions qui peuvent être culturelles, sportives, etc.

Ce mois-ci, les sorties prévues sont :

- **match de basket**, 2 février, 20h au Phare à Chambéry
 - **sortie nocturne en raquette**, le 3 février, 18h au Revard
 - **match de rink hockey**, 17 février, 20h30 à la halle Marlioz
- Les renseignements et les inscriptions se font par mail **familles@planetjeunes.fr** ou par téléphone **04.79.63.67.96**

MAIRIE DE DRUMETTAZ-CLARAFOND

102, route du chef lieu, 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND - 04.79.63.64.00 - www.drumettaz-clarafond.com

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 - le lundi, de 16h30 à 18h30.

Participez à la
concertation publique sur les

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Dans le cadre de la transition énergétique et conformément aux récentes lois nationales, la Commune de Drumettaz-Clarafond s'engage dans une démarche de concertation visant à définir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR).

C'est quoi une ZAE nR ? Des zones propices à l'implantation de projets énergétiques (photovoltaïque, le solaire thermique, la géothermie, etc.), définies par les Communes et leurs habitants.

Et comment ça se passe sur Drumettaz-Clarafond ? Les données du Ministère de la transition énergétique, du CEREMA, et d'ENEDIS indiquent que le principal potentiel énergétique de la Commune réside dans le photovoltaïque. Aussi, les ZAE nR identifiées concernent les parkings de plus de 1500m² et les bâtiments publics.

Votre avis compte ! Afin de vous donner la parole et recueillir vos avis, la Commune lance une concertation **du 29 janvier au 23 février 2024**. Votre opinion est cruciale pour personnaliser ces

Du 29 janvier au 23 février 2024
exprimez-vous !



zones selon nos besoins locaux. Rejoignez-nous dans cette démarche collective pour bâtir un Drumettaz-Clarafond plus vert et résilient.

Comment participer ? Plusieurs modalités de recueil des avis seront proposées :

- Un registre en mairie
- Une adresse postale : Mairie de Drumettaz-Clarafond, 102 route du chef-lieu, 73420 Drumettaz-Clarafond
- Par mail : mdrumettaz.dd@orange.fr

Une question ? Pendant la durée de la concertation, le service développement durable se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations par mail : mdrumettaz.dd@orange.fr ou en Mairie du lundi au jeudi de 8h30 h à 12h00.

Ensemble, façonnons notre avenir énergétique !

MAIRIE DE DRUMETTAZ-CLARAFOND 102, route du chef lieu, 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 - Le lundi, de 16h30 à 18h30

Contact : 04.79.63.64.00 - www.drumettaz-clarafond.com

DRUMETTAZ
CLARAFOND

Terre d'équilibre

